



*Ensemble on est plus fort*

## COMMUNIQUE

Le congrès de l'ACCD'OM a été clôturé le 15 novembre à Basse-Terre en Guadeloupe après 5 journées de travaux durant lesquelles les élus des territoires ultramarins ont pu partager leurs enjeux et leurs besoins.

Tout d'abord les congressistes ont travaillé sur les **questions financières** le 10 novembre à Anse-Bertrand, puis le 12 novembre, ils se sont réunis au Gosier pour la tenue de divers ateliers :

- **Les programmes LEADER**
- **Achats publics de prestations intellectuelles**
- **Bien vieillir en outre-mer**
- **Les collectivités face aux risques épidémiologiques**
- **Coopération et intégration régionale**
- **Financer sa transition écologique**
- **Gestion et valorisation des déchets en outre-mer**
- **L'Europe dans les territoires du Pacifique**
- **Vers un tourisme durable et inclusif**
- **Les défis de l'Insertion**

Une séance en plénière a ensuite permis de travailler sur **les problématiques de sécurité, de cybersécurité et de la protection des élus.**

Le 13 novembre, à Capesterre de Marie-Galante, une journée de travail et de visites sur le thème de la **Transition écologique et énergétique**, de la **mobilité durable** ainsi que de la **préservation de notre biodiversité et de nos ressources.**

Le 14 novembre dans la commune du Moule, une première partie sur le thème « **Cultures et traditions ultramarines, comme préserver, comment transmettre ?** » qui a été suivie par les **8<sup>ème</sup> Assises des Centres de gestion des Outre-Mer.**

Le 15 novembre à Basse-Terre, les élus ont pu découvrir les présentations du dispositif « **Villes Bleues** », des « **programmes LEADER ultramarins** », des offres de **CORSAIR** et du **Groupe La Poste** et de son appui aux collectivités dans les 4 grandes transitions numérique, écologique, démographique et sociétale.

Après le vote des motions (en annexe) qui seront présentées à la journée Outre-Mer du congrès de l'AMF le 18 novembre, l'Assemblée Générale de l'association s'est tenue pour notamment renouveler le Conseil d'administration et le bureau pour 2025/2026. Comme prévu par les statuts de l'association, **la Nouvelle-Calédonie** prendra donc la présidence au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le membres du bureau, conformément à la **proposition des 2 associations de Maires du territoires** (AMNC et AFMNC), ont désigné **Florence Rolland, Maire de La FOA** pour prendre la succession de Jean-Claude MAËS.

Vous trouverez en annexe la composition des deux instances qui sera effective le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ainsi que les motions votées par les élus d'Outre-Mer.

Le Délégué Général :  
Lilian MALET

**Contact presse : 06 36 14 18 83**

ACCD'OM – 11 Rue de Cronstadt – 75015 Paris  
Tel : 09 54 90 02 49 – Fax : 01 45 67 21 26 – [contact@france-accdom.org](mailto:contact@france-accdom.org)

Les Communes et Collectivités d'Outre-Mer, réunies en congrès en Guadeloupe du 10 au 15 novembre 2024, ont mené des débats et échanges constructifs sur plusieurs sujets essentiels qui préoccupent leurs territoires.

L'opportunité pour les 300 participants ultramarins de confirmer les problématiques spécifiques de chaque Outre-Mer, mais également de rappeler que certains enjeux sont communs à l'ensemble des territoires.

D'une manière générale, les élus souhaitent mettre en avant le **caractère particulier des Outre-Mer** du fait, entre autres, de leur éloignement par rapport à l'Europe continentale, de l'histoire de leurs peuplements et du modèle économique dit de comptoir qui y prévaut. Ainsi, les élus demandent à l'Etat de prendre en compte l'ensemble de leurs spécificités ainsi que les retards structurels majeurs des territoires.

Ils rappellent le caractère indispensable de modèles adaptés à leurs démographies, à leurs économies, à leurs enjeux, et aux besoins de leurs populations.

### **S'agissant des finances,**

Les élus de l'ACCD'OM, réunis en congrès, souhaitent voir une **réévaluation des dotations** de l'Etat pour les collectivités avec des financements plus importants pour pallier les besoins en infrastructures, en éducation et en services publics, dans les contextes de pression démographique que connaît chaque territoire. Ils demandent que la **solidarité nationale** s'applique POUR eux, territoires les plus fragiles de la République, et non pas à eux.

Considérant la pression démographique majeure qui pèse sur les territoires de Guyane et de Mayotte,

Considérant les retards structurels majeurs qui pèsent sur leurs infrastructures,

- Les élus demandent la **réévaluation des modes de calculs de l'INSEE** en procédant, pour les collectivités qui en font la demande, à un comptage général de la population
- Les élus demandent l'**adaptation des programmes de financements aux besoins des territoires**. Par exemple, le programme EDURENOV doit pouvoir permettre le financement des CONSTRUCTIONS d'infrastructures et non pas uniquement des rénovations.

### **S'agissant de la sécurité,**

Les élus de l'ACCD'OM, réunis en congrès, demandent la **mise en place de moyens humains et financiers adaptés** à la situation sociale de leurs territoires. Les crises que connaissent les Outre-Mer ne pourront se régler par le bon vouloir des élus locaux seuls, et l'intervention de l'Etat est indispensable au contrôle à la fois de l'immigration, des narcotrafics et des phénomènes de gangs grandissants.

De plus, une **réponse sociale** en parallèle est primordiale à l'amélioration des conditions sécuritaires des territoires.

### **S'agissant de la problématique de la vie chère en Outre-Mer,**

Considérant les écarts de prix entre le coût de la vie en Hexagone, et le coût de la vie dans nos territoires, variables selon les territoires et allant jusqu'à 77% sur l'alimentaire en Nouvelle Calédonie et à Wallis et Futuna,

Considérant la double insularité, l'enclavement et l'isolement subis par certaines parties de nos territoires qui occasionnent des surcoûts sur le prix des produits,

Considérant la responsabilité de l'Etat pour assurer la continuité territoriale, les élus demandent à l'Etat :

- De tenir ses engagements envers sa population et **assurer la prise en charge des constructions de routes**, nécessaires pour désenclaver ses territoires
- **D'assumer ou de compenser le coût des liaisons** maritimes et aériennes pour les déplacements de sa population d'Outre-Mer, et pour l'importations des biens.
- D'évaluer sur la base de l'étude menée par l'ACCD'OM et l'AMF sur la composition des prix en Outre-Mer, les mesures à adopter pour faire baisser efficacement et durablement les prix en Outre-Mer, en tenant compte notamment des tissus économiques locaux.

Les élus, réunis en congrès, souhaitent rappeler à l'Etat que **les territoires d'Outre-Mer sont une richesse** indispensable pour le Pays, étant les principaux contributeurs, entre autres, de la biodiversité, de la compensation carbone, des zones économiques exclusives, des métaux précieux, des terres rares, de la diversité culturelle et de la position géostratégique de la France. A ce titre, sa population fragile dont la paupérisation s'accroît, exige **la reconnaissance et la solidarité nationale, qui contribuera à l'essor de toute la nation.**

Les élus de l'ACCD'OM, réunis en congrès, apportent leur soutien et appuient les motions adoptées par l'Association des Maires de Guyane le 23 octobre 2024 ; la motion adoptée par l'Association des Maires de Mayotte le 25 octobre 2024 ; les résolutions adoptées par le Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française le 21 septembre 2024, et demandent leur prise en compte par l'Etat. Les élus, réunis en congrès, ont également participé le 14 novembre en Guadeloupe aux 8eme Assises des Centres de Gestion des Outre-Mer. Une motion spéciale y a été rédigé, à laquelle l'ensemble des élus réunis apporte son soutien.

Pour finir les maires polynésiens, avec le soutien des élus ultramarins réunis en congrès, souhaitent que l'Etat entende leur appel, exprimé par voie de résolution, à un partage effectif des compétences entre la Polynésie française et les communes polynésiennes au profit d'un développement équilibré des différents territoires communaux constituant le territoire de la collectivité.

#### **Annexes :**

- Motions de l'AMG
- Motions de l'AMM
- Résolutions du SPC PF
- Motions des 8eme Assises des Centres de Gestion Outre-Mer

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCD'OM 2025/2026

GUADELOUPE : CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE – VIEUX-FORT – LE MOULE

MARTINIQUE : L'AJOUPA BOUILLON – LE DIAMANT - BELLE FONTAINE - LE LORRAIN – FORT DE FRANCE

GUYANE : SAINT-LAURENT DU MARONI - SAINT-ELIE - MATOURY – CAYENNE – MANA

LA REUNION : LES AVIRONS – SAINTE SUZANNE – LA PLAINE DES PALMISTES – SALAZIE – LE TAMPON

MAYOTTE : M'TSAMBORO – PAMANDZI – MAMOUDZOU – ACOUA – BOUENI

SAINT-PIERRE ET MIQUELON : SAINT-PIERRE

POLYNESIE FRANCAISE : ARUTUA – TAIRAPU EST – UA POU – FAKARAVA– NUKU HIVA

NOUVELLE CALEDONIE : LAFOA – THIO – KOUMAC

COLLECTIVITES : POLYNESIE FRANCAISE – PROVINCE SUD – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE GUADELOUPE

GROUPEMENTS DE COMMUNE : CADEMA – CACL - CANBT

MEMBRES ASSOCIES : SPCPF - GALOGS

## BUREAU ACCD'OM 2025/2026

)

### Présidente :

Mme Florence ROLLAND	Maire de La Foa
----------------------	-----------------

### Vice-Présidents :

Nouvelle Calédonie	M. Wilfried WEISS	Maire de Koumac
Polynésie Française	M. Joseph KAIHA	Maire de Ua Pou
Mayotte	M. Laïthidine BEN SAÏD	Maire de M'Tsamboro
La Réunion	M. Maurice GIRONCEL	Maire de Sainte-Suzanne
Saint-Pierre et Miquelon	M. Yannick CAMBRAY	Maire de Saint-Pierre
Martinique	M. Hugues TOUSSAY	Maire de Le Diamant
Guyane	Mme Sophie CHARLES	Maire de Saint-Laurent du Maroni
Guadeloupe	M. Jean-Claude MAES	Maire de Capesterre de Marie-Galante
Collectivités	M. Bruno FLORES	Représentant à l'APF
Groupement de communes	M. Serge SMOCK	Président de la CACL

### Secrétaire Général :

M. Jean-Daniel DENNEMONT	Maire Adjoint de Les Avirons
--------------------------	------------------------------

### Trésorier :

M. Maurice BONTE	Maire de l'Ajoupa Bouillon
------------------	----------------------------

### Membres :

Mme Véronique JACARIA	Maire de Saint-Élie
Mme Ketty DELVER	Vice-Présidente de la CANBT
Mme Tania GALVANI	Vice-Présidente du Conseil départemental 971
M. Reupena TAPUTUARAI	Maire de Arutua
M. Heric ANDRE	Maire de Vieux-Fort
M. Madi MADI SOUF	Maire de Pamandzi
M. Jean SAUSSAY	Province Sud
M. Daoudou CHANRANI	Président du GAL ouest grand sud